

1377 personnes ont exprimé leur mécontentement

Et vous ? Qu'avez-vous fait ?

Notre pétition a obtenu le soutien de 1377 signataires depuis son lancement le 8 mai 2015

C'est un bon début, mais le mouvement initié ne doit pas s'essouffler. Ce sujet dépasse largement le périmètre du transport aérien français.

C'est un plus vaste problème de politique nationale de défense des secteurs clés de notre économie.

Selon le classement de l'Organisation Mondiale du Tourisme, la France est la première destination touristique depuis 1990 ! En termes de recettes cela représente 42,7 milliards d'euros (7,4 % du Produit Intérieur Brut). En 2013 ce sont près de 85 millions de touristes étrangers qui ont visité notre pays.

Le marché du transport aérien devrait doubler dans la décennie à venir. Le potentiel de développement est situé sur le marché asiatique et à moindre échelle sur l'Amérique du Sud. Certains marchés (continent nord-américain et Europe) arrivent à maturité et la crise de 2008 a laissé des séquelles. Le marché américain n'est pas ouvert aux compagnies du Golfe. Leur soif de développement passe par le marché Européen.

Le Président Hollande a autorisé 3 fréquences hebdomadaires à Lyon et 3 à Nice à Qatar Airways. La concurrence actuelle a largement participé à la baisse des tarifs qui auront du mal à descendre plus bas sans avoir d'impacts négatifs sur des salariés français qui travaillent déjà dans des conditions difficiles. La guerre tarifaire des compagnies d'assistance a été nuisible.

Quelles sont les opportunités de voyages en long courrier pour un passager sur Nice ?

Il peut choisir Air France via Roissy, KLM via Amsterdam, Iberia via Madrid, British Airways via Londres, Alitalia via Rome, Lufthansa via Francfort, Swiss via Zurich, Emirates via Doubaï... Ce sont déjà plus de 8 compagnies qui offrent des solutions ! Qu'apporterait de plus Qatar Airways ?

Le 20 mai, le Secrétaire d'Etat aux Transports des Pays Bas annonçait ne plus accorder de droits de trafic aux compagnies du Golfe tant qu'un accord ne sera trouvé.

Nous nous devons d'interpeller nos dirigeants afin de leur faire entendre raison. Nos responsables politiques doivent être conscients du péril social et économique qui guette notre pays.

Il faut les mettre au pied du mur !

Dans le cadre de la loi dite Florange, le gouvernement a décidé d'augmenter sa part dans le capital d'Air France afin de peser sur l'Assemblée Générale et faire voter le droit de double vote.

Ce droit de double vote est né d'une volonté de moralisation de l'actionnariat capitaliste. Donner plus de force aux actionnaires non volatiles afin d'éviter des décisions de recherche de rentabilité à très court terme au détriment de l'entreprise.

C'est certes louable, mais quel crédit donner à ce rachat quand nos gouvernants ne montrent aucune volonté à défendre le transport aérien français ?

Pour une vraie politique de défense du pavillon français

Pour les emplois que ce secteur représente

Pour son apport économique à la richesse nationale

Pour les valeurs qu'il représente

Pour la notoriété et le rayonnement de notre nation

Signez et faites signer la pétition :

STOP AUX CONTREPARTIES DESTRUCTRICES D'EMPLOIS EN FRANCE

<http://www.petitions24.net/sacdef>

Deux minutes de votre temps pour un acte citoyen.

N'hésitez pas à faire circuler la pétition autour de vous.

